**COVID… quand tu ne nous lâches pas !**

**Une fois de plus (hélas), cet éditorial sera consacré à la crise sanitaire et à ses retombées pour l’enseignement… Même si tout le monde en a plus que marre, une lueur d’espoir existe. Elle n’est plus très loin : juste une question de semaines.**

Comme j’aurais apprécié ne plus devoir aborder la crise sanitaire dans l’éditorial ! Hélas, celle-ci occupe encore tout le temps et tout l’espace et je voudrais d’emblée m’excuser auprès de celles et ceux qui aimeraient que l’on parle d’autre chose. A ceux-là, et pour leur éviter une baisse de moral, je leur suggère de passer directement au dernier paragraphe de cet article.

La Ministre a réuni les «acteurs» de l’enseignement (comprenez Fédération de Pouvoirs organisateurs, Fédération d’associations de parents et organisations syndicales) dès la première semaine de rentrée après les vacances de Noël. Elle nous a permis de rencontrer les experts qui suivent de près l’évolution sanitaire. Nous avons eu l’occasion d’aborder avec eux les impacts sur le monde de l’enseignement.

A ce moment-là, la situation était favorable puisque les chiffres des contaminations connaissaient un déclin, certes trop lent, mais un déclin quand même. Pourtant, plusieurs inconnues incitaient les experts à rester sur leurs gardes : l’impact des fêtes de fin d’année d’abord, mais aussi celui des vacanciers de retour de l’étranger, et surtout l’impact de la nouvelle variante du virus apparue courant décembre en Grande-Bretagne. D’après eux, la plus grande prudence devait rester d’actualité même si les différentes enquêtes internationales (y compris celle menée en Belgique par Sciensano) démontrent que l’école n’est pas un vecteur de l’épidémie mais qu’elle en subit les conséquences.

C’est sur base de ces constats que la Ministre a décidé le maintien du code rouge jusqu’au congé de Carnaval au moins.

Ce n’est évidemment pas ce que nous avions espéré de tous nos vœux avant la période des fêtes de fin d’année. La longueur de la crise fait des dégâts énormes au sein de la société en général et de l’école en particulier. Des secteurs souffrent, certains auront du mal à se relever (s’ils se relèvent un jour) : nous pensons ici aux métiers de contact (coiffeurs, esthéticiens,…) mais aussi à l’horeca et à tout le monde de la culture et du spectacle. Les revendications de ces secteurs sont légitimes. L’enseignement souffre tout autant mais d’une façon moins visible et plus pernicieuse.

De la maternelle à l’enseignement supérieur, tous les niveaux subissent les impacts de la crise, que ce soit au niveau des apprentissages ou de la santé mentale. Ceux-ci polluent les conditions indispensables à l’acquisition de savoirs et à la réussite. Quelle catastrophe !

Sans parler de l’hybridation qui a montré ses limites. Les retours des enseignants, des élèves et de leurs parents, sont inquiétants. Ainsi, on ne compte plus les décrochages ou le manque de motivation. La Ministre a décidé la mise en place d’un groupe de travail chargé de faire des propositions en matière de remédiation et d’évaluation. Il serait, en effet, anormal que certains élèves subissent la double, voire la triple peine au sortir de cette crise : celle de n’avoir pu suivre les cours dans des conditions favorables et de devoir faire face à l’échec.

Il nous appartient une nouvelle fois de rappeler que la fracture entre les élèves est déjà courante. Elle est augmentée et décuplée par la crise. Il faudra en tenir compte en fin d’année au moment des évaluations mais aussi l’année scolaire prochaine. Tous ceux qui pensent que le retour à la normale se passera de façon naturelle se trompent.

C’est ici que le monde politique devra prendre ses responsabilités et prouver qu’il entend traduire en actes les principes qui ont prévalu : l’enseignement est une priorité.

C’est dans ce contexte que nous abordons les négociations sectorielles. La crise, malgré tous les aspects négatifs que nous venons de rappeler, nous aura permis de mettre le doigt sur certaines priorités dont la moindre n’est pas la pénurie des enseignants. C’est sur base de cette thématique que nous avons décidé de décliner notre cahier de revendications. Nous aurons l’occasion d’y revenir dans nos prochains numéros.

Une énorme lueur d’espoir malgré tout. C’est ici que certains lecteurs qui ont évité les paragraphes précédents nous rejoignent. Avant la fin de l’année 2020, l’Agence Européenne des Médicaments a autorisé la mise sur le marché du vaccin contre la Covid-19. La Belgique a directement emboîté le pas en présentant la campagne de vaccination qui débute par la phase 1a qui concerne prioritairement les résidents et les membres du personnel des maisons de repos. La phase 1b qui suivra directement comprend le personnel médical ainsi que les personnes de plus de 65 ans et celles âgées de moins de 65 ans présentant des risques en matière de santé. Les travailleurs des secteurs essentiels feront également partie de la phase 1b. Les experts et le Gouvernement nous ont confirmé qu’ils faisaient tout pour que l’enseignement en fasse partie. Nous ferons de même dans tous les endroits où la CSC est représentée pour que les personnels de l’école soient vaccinés le plus rapidement possible (le dernier calendrier qui nous a été soumis pointe le mois d’avril). Ce sera la seule et unique façon de retrouver l’école que nous connaissons et qui nous manque tant.

◖Roland Lahaye

*Il nous revient que dans certains endroits, des enseignants sont encore mis sous pression pour organiser des activités interdites par le contexte sanitaire ; nous pensons plus particulièrement à des rencontres avec les parents, des journées portes ouvertes,… Ces activités sont interdites. Toutes les dérives doivent être rapportées à nos secrétariats régionaux et feront l’objet d’un courrier de notre part auprès de l’Administration. Il en va de même pour les plans de pilotage qui ont été mis entre parenthèses pour l’instant.*